



**LE 1^{ER} VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET TOURISME**
yan.monplaisir@collectivitedemartinique.mq

**Monsieur Alfred MARIE-JEANNE
Président du Conseil Exécutif de Martinique**

Collectivité Territoriale de Martinique
Rue Gaston Defferre - Cluny
CS 30137 – 97201 Fort-de-France Cedex

Le 29 mai 2020

OBJET : *Réussir la relance économique pour éviter la crise sociale*

Monsieur le Président,

Voilà près d'un mois que je vous ai sollicité pour une audience afin d'échanger sur plusieurs points qui me semblaient fondamentaux pour l'accompagner la gestion de la crise, dont nous savons qu'elle a impacté et impactera sévèrement les Martiniquaises et les Martiniquais. Or à ce jour, je n'ai toujours pas de date pour un éventuel rendez-vous.

Pourtant, j'ai cosigné un contrat de gestion pour cette mandature. Il est vrai que pendant quatre ans j'ai privilégié la cohésion, la stabilité institutionnelle et le travail des membres de mon groupe au sein de cette majorité, notamment parce qu'elle installait un nouvel outil. Les élections vous ayant porté à la tête de l'Exécutif, j'ai relégué au second plan toutes les impatiences et incompréhensions qui ont jalonné ce parcours, ainsi que les insuffisances d'échanges et d'informations qu'il m'a été donné de constater, choisissant de me concentrer sur les éléments constructifs.

Mais aujourd'hui, l'heure est trop grave et les enjeux trop importants pour que mes inquiétudes soient tues et que j'accepte sans broncher que des décisions majeures soient remises entre les mains d'un seul, sans considération pour ce qu'ont à exprimer les autres membres de cette majorité, et à fortiori le cosignataire du contrat de gestion qui a amené cette majorité aux responsabilités.

Tout au long de cette mandature, je vous ai soumis plusieurs propositions argumentées qui me semblent désormais fondamentales pour réussir le pari de la relance. Aussi, j'ose espérer qu'elles seront désormais entendues, étudiées sérieusement mais surtout mises en œuvre. Il serait trop long de toutes les détailler et donc je m'arrêterai sur les points principaux :

- **La réduction et le respect des délais de paiements et l'automatisation des intérêts moratoires** : c'était l'un de nos premiers engagements forts et l'espoir de nombreuses entreprises au début de cette mandature. Or, malgré les propos rassurants des uns et des autres, force est de constater qu'aujourd'hui l'IEDOM souligne que la Martinique est à une moyenne de 113 jours de délai global de paiement pour le secteur public local. Certes, la CTM n'est pas la seule à participer à cet allongement. Toutefois, nous serions à une moyenne de 66 jours à laquelle se rajoute plus de 40 jours de délai de paiement du comptable au lieu des 30 jours réglementaires. En temps normal, cette situation est déjà intenable pour de nombreux entrepreneurs ; elle est assassine en temps de crise. Comment n'avons-nous pas su améliorer les procédures durant tout ce temps ? De même pourquoi n'avons-nous pas l'audace d'inscrire auprès du Payeur le versement automatique des intérêts moratoires à des entreprises que nous mettons de ce fait dans une difficulté qui se répercute sur leurs clients, leurs salariés, le développement de leur structure et donc de l'économie de la Martinique ? Le Conseil Régional de Guadeloupe n'a pas hésité à voter cette décision !

- **La gestion dynamique du patrimoine de la Collectivité** : C'est aussi l'un des premiers dossiers sur lequel j'ai proposé d'apporter ma contribution en ma qualité de Président de la Commission Développement Economique et Tourisme et, pour des raisons qui m'échappent, toutes sortes de freins ont été mis à mon accès aux dossiers relatifs à ces questions. Existe-t-il un inventaire exhaustif de notre patrimoine ? Si non, est-il en chantier ? Y-a-t-il des décisions prises ou à l'étude en ce domaine ? Après 4 ans dans cette majorité, je n'ai pas plus de visibilité sur la stratégie mise en œuvre pour valoriser au mieux ce patrimoine. Je laisse de côté toutes les initiatives avortées que j'ai tenté de lancer pour le Golf, l'Hippodrome, le Patrimoine culturel qui bien qu'empêchés n'ont pas eu de contre-propositions à la hauteur des enjeux.

- **L'investissement dans les réseaux d'eaux et assainissement** : dont je vous ai notifié très tôt l'importance et l'intérêt, un axe renforcé par l'édition fin 2016 d'un livre blanc des professionnels du secteur. Pourquoi ne pas nous être saisi de cette question dès notre entrée en fonction ? Nous aurions pu revendiquer la mise en œuvre de ce plan structurant avant que n'enfle cette polémique sur l'eau ! Cela avait le double avantage, comme je l'avais signalé, de remettre à niveau des équipements désuets, qui impactent négativement les finances de nos concitoyens, et de soutenir fortement une filière, dont la plupart des structures ont aujourd'hui disparu.

- **La mise aux normes PMR des établissements publics** : est un autre exemple des tous premiers chantiers que je vous ai proposée à la fois pour répondre à une exigence sociale au bénéfice d'un public vulnérable et irriguer le territoire de travaux permettant de faire travailler sans difficulté les petits artisans de proximité. Malgré de nombreuses tentatives et propositions, cette action n'a jamais fait l'objet d'une étude sérieuse, même approximative, alors même que des fonds sont dédiés à cette question.

- **La mise en place du Fonds JEREMIE** : spécifiquement dédié aux plus petites entreprises qui composent l'essentiel de notre tissu Martiniquais. Il semble finalement que des appels d'offre sortiront prochainement, alors qu'il aurait été un outil tout à fait adapté à la situation que nous vivons s'il avait déjà été en place. Pourquoi avoir autant tergiversé quand cela fait plus de 3 ans que je vous ai régulièrement avisé de l'importance et de l'opportunité d'un tel fonds ? Pourquoi n'avoir pas tranché quand vous sentiez des résistances internes ?

Je pourrais lister bien d'autres dossiers sur lesquels j'ai tenté de vous sensibiliser, mais trop souvent sans aucun retour de votre part ou de vos services. J'ai choisi ceux-ci à dessein car ils sont représentatifs de mesures qui pourraient participer efficacement au plan de relance, si l'on décidait, enfin ! de s'en saisir et de travailler activement à leur mise en œuvre.

Sur la situation actuelle, j'ai été très surpris du peu d'échanges et de retours face aux demandes et aux propositions formulées par la Commission exceptionnelle Développement Economique et Tourisme que nous avons mis en place une semaine après le début du confinement. Vous en avez toujours été tenu informé et quelques-unes ont bien été prises en compte (*organisation d'un point presse hebdomadaire, assouplissement des conditions d'accès aux aides CTM, mise en place de numéros verts pour les satellites économiques et touristiques...*). Cependant des dispositions fondamentales, votées à l'unanimité dans l'Assemblée, semblent à ce jour sans effet :

- Liquidation des retenues de garantie bloquées
- Concertation élargie sur le PO Européen 2021-2027
- Mécanisme pour l'augmentation du taux des avances aux entreprises
- Accompagnement des collectivités locales sur la continuité du service public
- Déclaration de l'« Etat de catastrophe sanitaire »

Un comble pour un Exécutif chargé de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée !

Au-delà de cette Commission, j'ai surtout été très surpris du manque de concertation dans la gestion de la crise et la préparation de la reprise avec l'ensemble des élus et acteurs économiques de ce territoire. S'il y a eu une Commission ad'hoc qui s'est réunie trois fois – en excluant des parlementaires qui pouvaient être un relai au national de ses travaux – je reste perplexe sur le fait qu'elle a été centrée :

- sur la question de l'approvisionnement en masques, avec une méthodologie qui m'interpelle encore aujourd'hui et qui fait que cette commande partira peut-être dans les jours prochains,
- la question de la réouverture des écoles, pour conclure qu'elles ne rouvriraient pas, sans même donner l'impression d'avoir tenté de préparer cette reprise éventuelle.
- des médecins cubains, que nous serons heureux d'accueillir mais arriveront après la phase critique de la crise sanitaire.

Il y a bien d'autres sujets qui méritaient concertation pour une gestion de l'urgence et la préparation de la relance !

Enfin, je suis très inquiet de constater que, même à l'occasion d'une crise sans précédent qui devrait nous inviter à faire corps pour soutenir la Martinique, nombre d'élus de cette Collectivité, et nombre de socioprofessionnels qui me le remontent, se retrouvent face à un mur et un responsable de l'Exécutif qui pratique l'exercice solitaire du pouvoir. Or, nous avons une occasion unique, compte tenu des montants mobilisés au national et au niveau européen, de bâtir collectivement les éléments d'une relance constructive et durable pour la Martinique. Une stratégie qui nécessite d'emporter l'adhésion du plus grand nombre, de sorte que nous puissions enfin parler d'une seule voix face au Gouvernement et peser significativement dans les arbitrages et décisions qu'il est amené à prendre.

En conclusion, vous me savez par nature fidèle à mes engagements et loyal à l'égard de mes partenaires. Si j'ai mis de côté mes divergences sur le rythme et les modalités de mise en œuvre de nos politiques publiques dans le seul intérêt d'une Martinique apaisée, il convient désormais de changer de braquet en ces temps de crise.

Votre silence depuis ma sollicitation m'oblige à vous écrire pour vous signaler les inquiétudes et les attentes que je partage avec de nombreux Martiniquais et Martiniquaises. Je vous demande donc, Monsieur le Président, de les entendre car la situation de notre pays l'exige. Les décisions que nous prendrons – ou pas – engageront la Martinique pour de nombreuses années : le *désankayaj* c'est maintenant ! C'est aussi l'heure du *plus large contre le plus étroit*...

Veillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Yan MONPLAISIR